

HEC-Polytechnique : s'allier pour lever des fonds

Les établissements d'enseignement supérieur français doivent, pour demeurer compétitifs, se regrouper pour donner à leurs centres de recherche une taille critique satisfaisante. Ils souhaitent ainsi acquérir une visibilité internationale et attirer les meilleurs chercheurs dans leurs équipes. L'INSEFI, créé par HEC et l'École Polytechnique, répond à cette double exigence.



Hervé Crès
Directeur délégué
INSEFI

— Qu'est ce que l'INSEFI?

L'Institut d'économie et de finance a été lancé en février 2006. C'est une espèce de chapeau commun au département d'économie et de finance d'HEC, et aux départements d'enseignement de recherche en économie ainsi que de mathématiques appliquées de l'École Polytechnique. Ces trois départements offrent de grandes complémentarités sur le plan scientifique.

— Quelle est l'origine de sa création?

Depuis longtemps, à l'École Polytechnique, une grande partie des enseignements en économie étaient assurés par des professeurs attachés à d'autres institutions dans le cadre d'un contrat à temps partiel.

En outre, les chercheurs de l'École Polytechnique étaient délocalisés dans un laboratoire situé au centre de Paris. Cela n'était pas un modèle satisfaisant. Il y a trois ou quatre ans, l'école a décidé de créer un département d'enseignement et de recherche en économie sur le plateau de Palaiseau. Le projet consistait à rapatrier sur le site les chercheurs du laboratoire de Paris Centre, et à recruter des professeurs chercheurs qui soient en permanence à Polytechnique.

Bien que l'École Polytechnique soit une institution prestigieuse, il est difficile d'attirer dans un département en construction des professeurs chercheurs de très haut niveau. De plus, même en rapatriant leurs chercheurs de Paris Centre, celui-ci n'atteignait pas la taille critique. Or, HEC est géographiquement proche de Polytechnique et ras-

semblait déjà 25 professeurs dans son département d'économie et finance. Nous avons décidé d'unir nos forces dans un projet commun.

— Comment fonctionne l'INSEFI?

L'organisation actuelle nous a permis de lancer le projet ; nous devons maintenant nous occuper de la gouvernance de l'INSEFI. Actuellement, nous fonctionnons avec une direction bicéphale : un coordinateur pour chacun des établissements. À présent, nous voudrions donner plus de visibilité à cette alliance, éventuellement dans le cadre des levées de fonds, afin d'être reconnus comme un interlocuteur incontournable de la place parisienne en matière de recherche en économie et en finance. Dans ce cadre, il pourrait être intéressant de disposer d'une structure de gouvernance commune qui déciderait, par exemple, de l'allocation des fonds ; ces fonds transitant ensuite par le biais de nos fondations respectives. Nous envisageons également de recruter conjointement des professeurs ce qui nous permettrait de nous montrer compétitifs dans nos propositions salariales.

— Quelles sont les premières réalisations de l'INSEFI?

Dès septembre 2006, nous avons mis en place un master "Quantitative

1. Universités américaines : des chiffres qui font rêver

● L'université de Stanford, qui arrive en tête du classement des levées de fonds en 2006 aux États-Unis (tableau), a créé la Stanford Management Company (SMC) en 1991. Cette société est chargée de gérer les fonds collectés et capitalisés : 18 milliards de dollars, constitués d'actifs

financiers et d'immobilisations corporelles, au 30 juin 2006. L'université de Harvard est la plus riche des États-Unis, avec une capitalisation d'environ 29 milliards de dollars au 30 juin 2006. L'université de Yale est le seul établissement non financier ayant obtenu en

Chine le statut de QFII (Qualified foreign institutional investor), lequel l'autorise à échanger des actions "B" de la Bourse de Shanghai, dans une limite de 50 millions de dollars. La dotation totale de l'établissement s'élevait à 18 milliards de dollars au 30 juin 2006.

3. États-Unis : Les anciens reconnaissants

<p>● L'un des dons les plus significatifs reçu cette année par une université américaine est celui de la famille Wasserstein (Bruce Wasserstein est l'actuel CEO de Lazard) à la Law School de Harvard. Cette donation de 25 millions de dollars – la</p>	<p>2^e plus importante jamais reçue par l'école – sera consacrée à la construction de nouveaux bâtiments. Elle donne un coup d'accélérateur à la campagne de fundraising organisée par l'école, portant le total des fonds collectés à</p>	<p>342 millions, sur un objectif de 400 millions de dollars. Bruce Wasserstein a été diplômé de la Law School en 1971, sa famille fait partie des principaux donateurs de la Law School et de la Harvard Business School depuis de longues années.</p>
---	--	--

Economics and Finance”. Cette filière de recherche a vocation à recruter en France et à l'international. Pour la première année, le master a fonctionné avec des étudiants d'HEC et de Polytechnique pour l'essentiel. Cette filière est intéressante pour HEC, car elle constitue la première marche d'un programme doctoral en économie ou en finance.

— Sur quels niveaux de financements tablez-vous ?

La fondation HEC existe depuis 1972. En 2007, son budget s'élève à 4 millions d'euros, avec des fonds principalement en provenance d'entreprises et de donateurs privés, mais aussi avec des subventions publiques, notamment en provenance du ministère de la Recherche. Nous communiquons énormément auprès de nos anciens sur nos besoins et sur l'usage qui est fait de leurs dons et, bien sûr, sur les avantages fiscaux associés à ces dons. Les dons ont progressé de 1 million à 4 millions d'euros depuis la promulgation, en 2003, de

2. Les 10 principales universités américaines en termes de levée de fonds (2006)

En millions de dollars

1	Stanford University	911,16
2	Harvard University	594,94
3	Yale University	433,46
4	University of Pennsylvania	409,49
5	Cornell University	406,23
6	University of Southern California	405,75
7	Johns Hopkins University	377,34
8	Columbia University	377,28
9	Duke University	332,03
10	University of Wisconsin-Madison	325,94

Source : Voluntary Support of Education (VSE), étude annuelle.

la loi sur le mécénat qui a donné la possibilité de déduire 60 à 66 % de leur montant de l'impôt sur les bénéfices ou sur les revenus. Voilà pour HEC en propre. De combien l'INSEFI nous permettra d'augmenter le budget ? Nous l'ignorons. Mais les dons sont très loin d'égaliser ce que l'on observe aux États-Unis (encadrés 1 et 2).

— Pourquoi est-il aussi difficile de recueillir des fonds en France ?

Lorsque l'université de New York (NYU) a décidé de s'étendre et de racheter des locaux situés à Time Square, elle s'est tournée vers ses anciens. Beaucoup sont issus de la *Law School*, et ont fait fortune en tant qu'avocats d'affaires. Dans leur esprit, ils sont redevables de leur fortune à leur université, c'est une question de culture (encadré 3).

Il est vrai, également, que le taux de prélèvement obligatoire en France n'est pas le même qu'aux États-Unis. Il ne faut pas occulter la taxe professionnelle, ou la taxe d'apprentissage, dont les entreprises s'acquittent. Beaucoup se considèrent comme exonérés de tout financement complémentaire en direction de l'enseignement supérieur.

— Quelle évolution anticipez-vous en matière de financement privé de l'enseignement supérieur ?

Le phénomène est très récent en France : nos premières chaires ont été créées il y a sept ans. Cela annonce-t-il un *endowment* comme à Harvard de plusieurs dizaines de milliards d'euros ou bien la capitalisation des fondations va-t-elle se stabiliser autour de quelques dizaines de millions d'euros ? Il est impossible de se prononcer. En tout état

de cause, si l'on ne peut atteindre des chiffres de l'ordre de la centaine de millions d'euros en termes de capital immobilisé, il ne sera pas possible de concevoir des projets de recherche réellement ambitieux.

— Quels sont vos projets ?

Chacun dépense une grande énergie dans le recrutement. HEC est dans une phase de transition très marquée : nous avons un très fort déséquilibre dans la pyramide des âges. Au cours des quatre dernières années nous avons renouvelé quasiment un tiers de notre corps professoral.

Nous voudrions également que notre master commun “Quantitative Economics and Finance” devienne un must européen, voire mondial. Il a une orientation de recherche quantitative. Pour lui donner davantage d'ampleur, nous pourrions lui associer d'autres disciplines que l'économie ou la finance : par exemple, du marketing quantitatif ou d'autres sciences de la décision. C'est un thème de conversation fréquent avec l'ENSAE, qui devrait rejoindre le campus de l'École Polytechnique et l'INSEFI dans les prochaines années. ●

Propos recueillis par Annick Masounave

Europe. Appel à candidatures

Le 17 avril 2007, la DG Marché intérieur et Services a lancé un appel à candidatures, portant sur la faisabilité de l'élaboration d'un statut européen pour les fondations (European Foundation Statute). L'étude devrait dresser un panorama des fondations en Europe, et des obstacles réglementaires s'opposant à la création d'un statut légal unifié.